Sol et Civilisation

LA LETTRE

ISSN. 1252-9417

La présente lettre de Sol et Civilisation est dédiée à une synthèse d'un cycle de conférences portant sur les approches et les mode d'action en univers complexe.

Ce thème de réflexion initié par la nécessité de nouvelles méthodes de prise en charge de la complexité des situations auxquelles notre société est confrontée, se trouve brutalement rattrapé par l'actualité dramatique que constitue la grève de la faim entreprise par Jean LASSALLE depuis le 7 mars 2006.

Jean LASSALLE est membre du Comité d'orientation de Sol et Civilisation ; investi de plusieurs mandats électifs locaux, nationaux et internationaux, il est confronté à la complexité du vivant à tous les niveaux, à partir du territoire qu'il représente.

Pour ces raisons nous avons souhaité compléter cette lettre dédiée à la complexité par un essai d'analyse de ce qui a pu conduire Jean LASSALLE à nous interpeller par un geste aussi fort.

N° 30

MARS 2006

Une illustration de la complexité du vivant : l'insurrection silencieuse de Jean Lassalle

Olivier Beth, Didier Christin, Guillaume Dhérissard, Didier Hervé, Michel Ledru, Michel Mollard, Henry Ollagnon, Vincent Pupin, Dominique Viel

Jean Lassalle, député de la 4ème circonscription des Pyrénées Atlantiques, a engagé mardi 7 mars, en salle des quatre colonnes, à l'Assemblée Nationale, une grève de la faim pour empêcher, « après avoir épuisé tout ce qu'il pouvait faire au niveau politique », le risque de délocalisation de l'usine TOYAL qui emploie 150 salariés dans la vallée d'Aspe. A l'heure où nous publions cette lettre, Jean Lassalle continue à ne pas s'alimenter.

Au-delà de l'amitié que nous portons à l'homme, ce choix lourd nous interpelle profondément car il révèle à notre sens une crise profonde de notre société moderne. Face à un monde de plus en plus interpénétré, de plus en plus complexe, comment pourrons-nous en effet, dans le respect des droits et des légitimités de chacun, promouvoir un développement durable réellement partagé par tous ?

Nos modes d'organisation, notre façon de comprendre ces situations et d'agir montrent aujourd'hui à l'évidence leurs limites. Jean Lassalle a ouvert d'autres voies, a montré que d'autres stratégies étaient possibles. Puisse-t-il être aussi entendu pour cela...

Sur plusieurs décennies le travail de Jean Lassalle dans le Haut-Béarn a fait émerger un mode de gouvernance exemplaire.

Plus jeune maire de France, vice-président du Conseil Général, député, comme de nombreux élus en France, Jean LASSALLE n'a cessé d'œuvrer pour son territoire et de s'engager contre la désertification de ses vallées.

Cependant, en plus de la désertification rurale, il a vécu la « crise de l'ours », crise longue et profonde, où se sont au départ opposés éleveurs, chasseurs, bergers, associations de protection de la nature, hommes politiques et habitants. En effet l'ours a besoin d'être accepté pour que soient organisées ses conditions de vie : au printemps il est en compétition avec les sangliers pour les tubercules (les chasseurs doivent en conséquence limiter la population de sangliers) ; en été, saison où il a besoin de viande, sauf s'il est nourri par ailleurs, il se sert directement dans les troupeaux de brebis, aggravant la dureté du métier de berger en estive.
De tous temps, les Béarnais ont maintenu une bonne alliance avec l'ours pyrénéen, puisque le Béarn est le seul territoire français où vivent encore des ours indigènes. Ce sont d'ailleurs les chasseurs béarnais qui ont, en 1958, réclamé la suppression de la prime à la destruction des ours...
Dans le territoire du Haut-Béarn, une réalité nouvelle est apparue, à la fois locale, nationale et mondiale. Prendre en charge ensemble la population des ours, c'est être fidèle à la montagne des anciens, c'est aussi répondre au besoin de mieux prendre soin de la biosphère, c'est aussi la voie d'un développement vraiment durable des vallées. Cette prise en charge exige un accord entre tous les niveaux politiques en jeu...
Jean Lassalle va être l'un des principaux moteurs d'une démarche d'innovation institutionnelle visant à ce que l'ours soit pris en charge par les Haut-Béarnais comme leur patrimoine commun mais aussi par les autres niveaux politiques pour qu'il devienne par cela même le patrimoine de la France et de l'Europe... Ce fils de berger sera de ceux qui vont fédérer les élus, les acteurs du territoire, rappeler et faire respecter les légitimités existantes. En même temps, il va susciter une véritable réflexion stratégique de territoire, proposer un choix de valeurs et une stratégie. La crise de l'ours n'est pas la crise d'un ou de plusieurs ours, mais d'une population d'ours dont l'habitat est un territoire qu'ils partagent avec des hommes. Plusieurs approches s'opposent : « des ours et pas d'hommes », « des hommes et pas d'ours ». Jean Lassalle saura faire émerger un accord sur l'option « des territoires avec des hommes et des ours».
Autour de l'ours se tisse entre les hommes un réseau de liens différents, orienté vers le bien commun, qui va les pousser à s'impliquer dans la vie des territoires et à affronter ensemble les problèmes qui se posent à eux : activité économique, infrastructures, gestion de l'eau, etc...

L'Institution Patrimoniale du Haut-Béarn est le lieu où se fait l'apprentissage de ce nouveau mode de gouvernance, où se rencontrent les « micro-acteurs » comme les « macro-acteurs », et où la confiance se construit, confiance nécessaire pour bâtir le développement du territoire. Ce mode de gouvernance montre son efficacité : sur les 600 décisions prises en douze ans par le Syndicat Mixte du Haut Béarn, aucune n'a été attaquée devant le Tribunal administratif !

D'autres logiques d'acteurs poussent en sens inverse à transformer le Haut-Béarn en « réserve d'Indiens »

Une telle gestion en bien commun suppose l'émergence renouvelée d'un dessein commun, même modeste, et une construction permanente de la confiance entre toutes les parties prenantes : acteurs économiques, acteurs de la société, élus, collectivités publiques, Etat, Europe, dans le respect de leur autonomie et de leur identité propre ...

S'étant engagé pleinement dans ces nouveaux modes d'action politique, Jean Lassalle en a mesuré la fragilité. Trois ans après la signature d'une Charte de Développement Durable des Vallées Béarnaises et de Protection de l'Ours, l'implantation de deux jeunes femelles a été demandée par le Haut-Béarn et ses partenaires, sans suite...Cette demande allait être renouvelée, au moment de la mort de Cannelle. La décision unilatérale de l'Etat d'importer 5 ours slovènes casse cette dynamique. En elle-même, elle est porteuse de tensions et de conflits.

L'ouverture du tunnel du Somport, acceptée par les élus sous réserve que la route, qui traverse les petits villages de la vallée, soit mise aux normes de sécurité et interdite aux transports de matières dangereuses, est une autre occasion de rupture de confiance entre les acteurs : au début du mois de mars 2006, les pouvoirs publics ont en effet officiellement autorisé les camions transportant des matières toxiques à emprunter la route qui mène au Somport. Qui a déjà traversé le village de Bedous sait que deux voitures ont du mal à se croiser dans la rue principale. Comment croire que le passage de tels camions soit sans danger ?

La délocalisation à terme des 150 emplois de l'usine japonaise de Toyal conduirait à une dévitalisation accélérée de la vallée d'Aspe. Ces emplois occupés par les épouses, frères ou fils des bergers, assurent en effet le maintien du pastoralisme dans ces montagnes.

Si rien n'est fait le Haut-Béarn glissera vers une désertification qui le videra de ses habitants, de son histoire et de tout ce qui fait l'étoffe d'un territoire. C'est une utopie de penser qu'un territoire peut vivre sans hommes, visité par des touristes qui y chercheraient la « nature sauvage ». Territoire et hommes partagent la même vie.

Nous assistons ainsi à une crise de gestion de la qualité du territoire, une crise de gestion de la qualité de vie dans les territoires, une crise du développement durable comme il en émerge de plus en plus. La notion de patrimoine commun, en frontispice de la Loi sur l'Eau, qui redonne à chaque personne sa dignité d'être le co-dépositaire de l'intérêt général local et global, est largement devenue étrangère à la gestion des territoires français, d'où la rupture, radicale et décisive, de Jean Lassalle.

Sa décision est celle d'un homme politique mandaté par le peuple. Son acte en appelle à la conscience des hommes quels qu'ils soient car ils sont tous concernés. Pour éviter que ce type de crise complexe, aggravée par la mondialisation, touche progressivement tous les territoires, et pas seulement les territoires de montagne, il est urgent que notre société s'engage dans des stratégies de recherche du bien commun.

Comment trouver les conditions d'une construction en commun du développement du territoire ?

En ce qui concerne l'Etat, légiférer sur le collectif et l'individuel ne suffit pas. Le défi d'aujourd'hui, et il est criant dans bien des domaines, est de permettent que se recréent les conditions d'une gestion en bien commun entre les citoyens. Pour cela, il faut faire en sorte que chacun puisse être co-acteur de son lieu de vie, de son pays, de l'Europe et de la planète. La France doit réapprendre à prendre en charge les réalités complexes, qui circulent à travers les cadres strictement fermés sur les responsabilités publiques et privées.

En ce qui concerne les entreprises, qu'elles s'appellent Total ou Toyal, que leurs actionnaires soient français ou japonais, elles sont bien évidemment des acteurs économiques libres de leurs décisions. Ce n'est que librement qu'elles peuvent changer de posture stratégique. Mais il y a au moins deux bonnes raisons pour le faire : les deux entreprises poursuivent des objectifs de développement durable et leurs actionnaires sont des hommes. Le développement durable ne consiste pas seulement à réduire ses émissions de CO_2 ou sa pollution, il consiste également à se préoccuper de ses salariés et de leur devenir. Sur le territoire français, une entreprise française en bonne santé devrait montrer sa capacité à générer, en commun avec son territoire, des activités économiques nouvelles créatrices d'emplois. Le fait d'être actionnaire d'une société n'empêche pas d'être en même temps un homme, homme qui a des liens avec son propre territoire et comprend les liens que d'autres hommes peuvent avoir avec le leur.

Le combat de Jean Lassalle pour le Haut Béarn, construit dans la durée, est exemplaire. Le Haut Béarn vit, il montre à d'autres territoires en désespérance, en montagne ou en ville, ici en France ou ailleurs dans le monde, qu'ils peuvent vivre aussi. Il aura montré que, dans le danger, la solution ne vient pas de l'agression ni du repli sur soi, mais de la construction de bien commun entre tous les acteurs, locaux et globaux.

Selon nous, le geste profond de Jean Lassalle n'est pas celui de la désespérance mais au contraire un appel à travailler ensemble car c'est à cette condition que, grâce à la tonicité des territoires lieu de vie, on pourra construire un monde à visage humain.

APPROCHES DE LA COMPLEXITE

Retour sur le cycle de conférences organisé en 2005 à Sol et Civilisation

Concepts et outils de la pensée complexe 6 - 9
D'après Dominique GENELOT - président d'INSEP Consulting
Guillaume Dhérissard

Meyer Ifrah et la Matrice 2L 10 - 11
D'après Meyer IFRAH - consultant
Dominique Viel

La démarche patrimoniale 12 - 15
D'après Henry OLLAGNON - Professeur à l'Agro Paris
Vincent Pupin

Décider du monde commun 16
D'après Bruno LATOUR - Professeur aux Mines Paris
Olivier Beth

Les situations complexes liées à la gestion du vivant posent de plus en plus de problèmes à nos sociétés, nos organisations et nos entreprises. L'actualité récente sur la grippe aviaire le démontre encore une fois. A l'origine asiatique, la grippe du poulet et ses conséquences sur la santé humaine se propage d'est en ouest engendrant des réactions en chaîne qu'il est aujourd'hui difficile de maîtriser. Comme à chaque fois, cette situation est fortement déstabilisatrice : nos activités se trouvent bouleversées, nos certitudes ébranlées, nos capacités à réagir interrogées.

Depuis 1998, un groupe de travail de Sol et Civilisation s'est organisé pour appréhender plus globalement ces problèmes et les mutations qu'ils engendrent. Il s'est parallèlement interrogé sur les conditions permettant une réelle et efficace prise en charge de ces situations.

Ainsi, malgré leur extrême diversité, il apparaît que ces dernières ont des caractéristiques communes qui nous demandent d'innover dans nos modes de pensée et d'action. A chaque fois, la pluralité des acteurs concernés, la multiplicité des stratégies à l'œuvre, les zones d'incertitude rendent l'équation délicate et, nos approches traditionnelles, qu'elles soient techniques, scientifiques, juridiques ou politiques ne peuvent plus être seules opérantes.

Ces dernières années, Sol et Civilisation a facilité la découverte et l'analyse de démarches originales, d'origines très différentes mais qui présentent des similitudes d'approche. Elles montrent qu'il existe des méthodes de pensée et d'action nouvelles qui ne nient pas ces difficultés mais les intègrent, ce qui laisse espérer une meilleure prise en charge de la qualité du vivant.

Pour une meilleure compréhension des enjeux liés à la gestion du vivant, nous avons souhaité poursuivre en inscrivant notre réflexion dans un cadre plus large : Comment peut-on finalement aujourd'hui comprendre et agir dans des univers de plus en plus complexes ?

Sol et Civilisation a organisé sur l'année 2005 un cycle de conférence sur ce thème afin de dégager quelques concepts et outils qui permettent de mieux la cerner et agir. Quatre intervenants, dont vous trouverez dans les pages qui suivent une synthèse des propos, nous apportent un éclairage de première qualité.

- Dominique GENELOT nous présente ainsi quelques clés de lecture au travers de son expérience de consultant en entreprise,
- Meyer IFRAH nous propose son approche 2L,
- Henry OLLAGNON développe l'approche patrimoniale,
- Et enfin, Bruno LATOUR, sociologue interroge notre modernité.

Améliorer la compréhension et la prise en charge des situations complexes est l'un des défis majeurs de notre temps ; C'est par là même une formidable opportunité pour changer de paradigme et avancer avec confiance dans le monde qui vient. La gestion du vivant n'apparaît plus en ce sens comme un problème à traiter mais comme un projet enthousiasmant de société.

Concepts et outils de la pensée complexe

D'après Dominique GENELOT – Président d'INSEP Consulting
Guillaume DHERISSARD

Dominique Genelot, Président d'Insep Consulting, nous présente, fort de son expérience de conseil en stratégie et de ses recherches en science de gestion, quelques éléments pour comprendre et agir face à la complexité. Il est par ailleurs auteur d'un ouvrage intitulé " Manager dans la complexité " (Insep éditions, 2003).

Qu'est-ce que la complexité ?

La complexité n'est pas nouvelle. C'est en effet une caractéristique fondamentale des systèmes vivants depuis ses origines. L'évolution de la vie sur terre, depuis les premières molécules organiques jusqu'à l'organisation de nos sociétés humaines montre en effet une complexification croissante. Ainsi, nous sommes passés progressivement de briques chimiques élémentaires à des organismes de plus en plus élaborés interagissant entre eux au sein d'écosystème. L'homme, de part son action dans le monde, sa maîtrise technique, se présente in fine comme un être hautement complexe en interaction complexe avec son environnement.

Ce mouvement de complexification n'est pourtant uniforme et semble s'être largement accéléré ces dernières décennies. La mondialisation des échanges et de l'économie, l'explosion des nouvelles technologie de l'information et de la communication, font désormais que tout se relie, s'interconnecte, agit et retro-agit de façon exponentielle. La complexité de ce monde se manifeste en retour de façon brutale : les risques écologiques et sanitaires sont de plus en plus élevés, les pressions économiques, sociales ou environnementales sont de plus en plus fortes. Il serait vain de croire à une pause prochaine. Le rythme des changements scientifiques, technologiques ou démographiques va encore faire croître les mutations. Nous sommes bel et bien entré dans une ère de grande complexité.

Le « compliqué » n'est pas le « complexe »

La complexité caractérise au sens commun des évènements ou des phénomènes que nous n'arrivons pas à maîtriser totalement. En cela, il faut bien distinguer les notions de « compliqué » et « complexe ».
Alors qu'une situation « compliquée » peut, éventuellement avec du temps et des moyens, être domptée par l'expertise, une situation « complexe » au contraire ne peut se comprendre globalement.

La complexité définit ensuite plus spécifiquement un système caractérisé par la richesse des éléments en interaction qui le constitue et l'imprévisibilité des effets nés de son fonctionnement. Ces éléments sont inextricablement enchevêtrés et ces systèmes ne répondent ainsi pas toujours de la même manière à tel ou tel évènement. Dans un système complexe, les mêmes causes ne donnent ainsi pas forcément les mêmes effets. Des retro-actions, des inter-relations viennent toujours interférer. On constate également des interactions récursives, c'est-à-dire des interactions ou les effets produits deviennent eux-mêmes producteurs de ce qui les produit. Cet ensemble conduit à l'instabilité et génèrent des évolutions chaotiques propres à dérouter l'intelligence.

La complexité soulève donc un malaise chez l'homme avide de rationalité. La vision mécaniste, tant appréciée depuis le siècle des lumières, qui cherche à comprendre le monde par sa décomposition analytique n'est plus possible. La complexité suppose d'accepter l'incertitude et les changements brusques. Le défi posé par la complexité est donc d'abord dans nos têtes.

Auto-organisation, ordre et désordre

Les systèmes dits complexes ne sont pas pour autant anarchiques. Ils sont en effet également caractérisés par une capacité d'auto-organisation et d'adaptation. Vu sous un autre angle, les systèmes complexes conjuguent en leur sein une dynamique d'ordre et de désordre. Ils développent dès lors des équilibres qui leur permettent d'évoluer dans le temps et dans l'espace. Ainsi, un système complètement ordonné serait figé et donc complètement prévisible. A contrario, un système complètement désordonné ne permettrait aucune organisation, tout ne serait qu'hasard. Un système complexe lie donc l'organisé et l'inorganisé pour se structurer lui-même.

La complexité se manifeste ici à trois niveaux. En premier lieu, la réalité est complexe en soi. La réalité perçue est toujours incomplète et imparfaite Ensuite la représentation de la réalité est un acte complexe. Enfin, la façon dont on se représente la réalité influe en retour sur la réalité.
C'est finalement au travers de trois lentilles que chacun se représente la réalité : sa perception du passé, sa représentation du présent, sa vision de l'avenir.

Le **passé** au travers de sa culture, son expérience, sa formation
Le **présent** à travers le contexte dans lequel il est plongé
Le **futur** avec ses projets, ses désirs, ses intentions

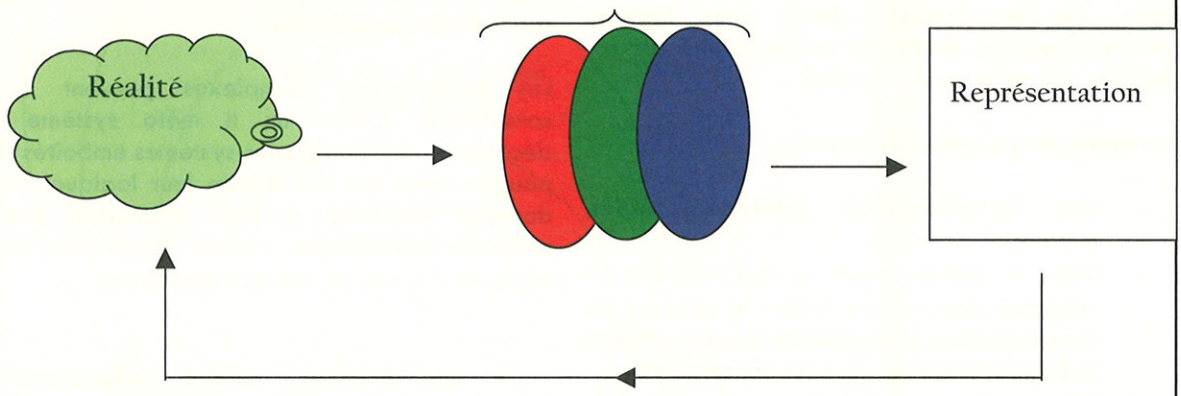

La connaissance n'est pas un objet, un reflet objectif de la réalité mais une construction de l'esprit subjective et contextuée. Nous sommes des machines à interpréter.

Quelques outils et méthodes pour aborder la complexité

Comprendre

La systémique : le « couteau suisse » de la complexité

Par rapport à une situation complexe, le piège serait de raisonner en exclusion afin d'en distinguer les éléments structurants et en analyser les relations majeures l'influençant. Cet excès d'analyse qui consiste à décomposer pour comprendre conduit en fait à nier son caractère complexe et donc sa réalité.

Pour éviter ce piège, il semble essentiel de considérer ces situations comme des systèmes d'éléments en interactions mués par des logiques propres. Un système n'existe donc pas en lui-même, c'est avant tout un outil que se donne un observateur pour représenter un phénomène. La modélisation de ce type dite systémique n'est donc qu'une méthode pour comprendre une réalité complexe. Il s'agit là de penser la conjonction plutôt que la disjonction, le « ET » plutôt que le « OU ».

Jusqu'à une période récente un système était défini comme « *un ensemble d'éléments organisés en interactions complexes en vue d'une finalité dans un environnement changeant* ». La définition de Jean-Louis LE MOIGNE affine et précise cette première définition :

« *Un système est quelque chose (n'importe quoi),*
- *qui poursuit des finalités (un projet)*
- *dans un environnement actif et évolutif,*
- *en exerçant une activité (des fonctions),*
- *en s'organisant (interactions)*

et en évoluant sans perdre son identité »

Cette définition focalise l'attention sur les cinq fondamentaux à prendre en compte pour penser les systèmes complexes :

- Expliciter d'abord les finalités, la raison d'être du système
- Prendre en compte les actions et les évolutions de l'environnement
- Définir les fonctions à assurer pour tendre vers la finalité
- Organiser ces fonctions entre elles et les réguler
- Faire évoluer le système pour le garder opérant au fil du temps

Prendre en charge
Construire une identité collective par une méta-communication

Pour prendre en charge un problème complexe, il faut que celui-ci fasse sens pour une communauté agissante. Or, il n'existe pas de réalité absolue mais un ensemble de représentations du monde. Il faut alors créer les conditions du dialogue en faisant entrer chaque acteur dans une logique communicationnelle relativiste où la réalité est co-construite : la méta communication.

Elle repose sur trois fondamentaux :

- Une communication (attitude, règles, moyens)
- Une « communauté d'interprétation » reconnue pour mettre à jour le système de représentation et permettre l'appropriation (« Délibérer sur ce qui nous concerne »)
- Une enveloppe identitaire en distinguant le « dedans » du « dehors »

L'identité collective est ainsi produite par les communications et les échanges entre des personnes ou groupes de personnes, animés par des finalités et des valeurs partagées. Chaque membre se reconnaît ainsi comme appartenant à une communauté via des symboles de communication et des règles de conduite communes qui les distinguent des autres.

Les étapes pour que chaque acteur accède à ce niveau de méta communication sont au nombre de six :

1) Je prends conscience que ma représentation n'est pas la réalité

2) Je prends conscience que la représentation de l'autre est distincte et irréductible à la mienne

3) J'accepte la représentation de l'autre

4) Je communique à l'autre ma représentation
5) Renonçant à notre représentation comme seule et unique, nous assimilons réciproquement celle de l'autre
6) Nous avons tous deux une position « Meta » à partir de laquelle nous accédons à une représentation partagée.

S'organiser
Distinguer et articuler des logiques différentes

Dans les organisations complexes, de multiples logiques se côtoient et s'entremêlent. Il convient de distinguer les logiques différentes et de les articuler les unes aux autres en référence à une logique de niveau supérieur qui les intègre sans réduire leurs spécificités.

Les organisations complexes peuvent être considérées comme un « méta système » décomposé en quatre sous-systèmes emboîtés en poupée russe qui ont chacun leur logique, leur domaine d'activité et leurs méthodes, étant entendu que chaque niveau hiérarchise des logiques d'action et non des personnes.

- Le premier niveau (exploitation) s'appuie sur une logique d'action et agit dans le temps court

- Le second niveau (gestion) est dans une logique de prévision, d'objectifs à court terme

- Le troisième niveau (évolution) est celui de la stratégie ; il travaille dans le long terme et veille à la co-évolution du « méta système » avec son environnement. Il s'appuie sur une logique de finalité

- Le quatrième niveau (mutation) a une vision prospective à long terme, il s'appuie sur une logique des possibilités.

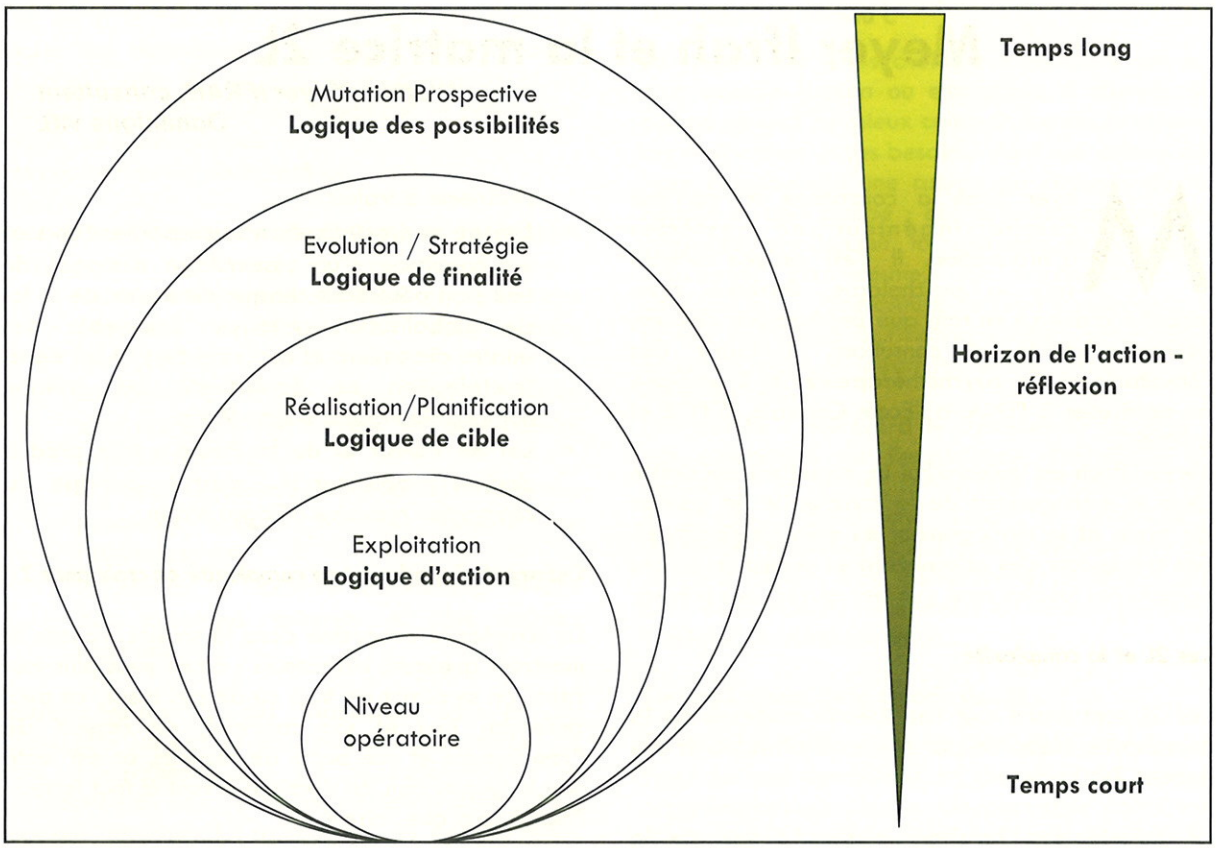

La complexité est un défi majeur de notre temps. Elle appelle comme nous venons de le voir de nouveaux champs conceptuels pour comprendre et agir. Elle suppose de « tisser ensemble » des problèmes en apparence indépendant et d'accepter l'incertitude. En d'autres termes, la complexité appelle la stratégie, c'est-à-dire l'engagement d'une collectivité dans un processus global « d'adaptation et de réactions aux évènements ».

Quelques ouvrages de référence

GENELOT Dominique, Manager dans la complexité, réflexions à l'usage des dirigeants, INSEP Consulting Editions, 2003

ATLAN Henri, Entre le cristal et la fumée, Seuil, 1979
BERTANLAFFY Ludwig von, Théorie général des systèmes, Bordas, 1973
LE MOIGNE Jean-Louis, La théorie du système général, théorie de la modélisation, 4ème édition, PUF 1994
ROSNAY Joël de, Le Macroscope, Seuil, 1975
PRIGOGINE Ilya, La fin des certitudes, Odile Jacob, 1996

Meyer Ifrah et la matrice 2L

D'après Meyer IFRAH, consultant
Dominique VIEL

Meyer Ifrah a commencé sa carrière comme ingénieur en systèmes d'information. Il s'est ensuite orienté vers la psychologie, domaine dans lequel il a exercé en tant que psychologue clinicien, psychothérapeute et consultant. Il forme des consultants et des psychothérapeutes et il enseigne en particulier à l'ENA, à l'Ecole Centrale, à l'IAE et à l'ENPC.
Meyer Ifrah est aujourd'hui un consultant spécialisé dans le management de la complexité, la gestion du stress et le management en milieu multiculturel. Ses clients sont des administrations publiques et des collectivités locales ainsi que des entreprises privées

Les 2L et la complexité

Les 2L sont avant tout une théorie moderne de la complexité, élaborée par Meyer Ifrah à partir des années 70.

La théorie des 2L s'appuie sur 15 lois de la complexité, dont les plus importantes sont les cinq suivantes :

- **Loi du Lien et de la Loi** : toute situation humaine doit être considérée comme un système vivant, forcément complexe (et non comme un système fini rationnalisable) ; chaque situation humaine met en jeu deux forces apparemment opposées et contradictoires, mais complémentaires, le Lien et la Loi (dont le terme 2L est issu) ; le lien représente l'intégration et l'attachement, la loi la différenciation et la séparation ; la Loi du Lien et de la Loi est équivalente au *principe dialogique* d'Edgar Morin.
- **Loi de la hiérarchisation relative** : tout système vivant tire son efficacité opérationnelle d'une forte hiérarchisation, car les processus vivants ne coexistent pas « à égalité » ; à un moment donné, on a soit plus faim soit plus soif, mais pas les deux en même temps avec la même intensité, même s'ils sont aussi fondamentaux l'un que l'autre ; les priorités entre faim et soif ne sont donc pas fixées et figées une fois pour toutes, elles sont hiérarchisés en permanence.
- **Loi de la globalisation** : les situations humaines nécessitent la prise en compte simultanée de plusieurs dimensions différentes et complémentaires, les dimensions matérielles, psychologiques, sociales et spirituelles toutes ces dimensions ne pèsent pas le même poids dans une situation donnée, il faut donc repérer la dimension la plus importante pour le problème à traiter.
- **Loi de la fractalisation** : une partie d'un tout est constituée d'un assemblage d'images du tout ; on peut dans chaque dimension de la loi de globalisation retrouver l'ensemble des quatre dimensions et ceci sans fin ; la Loi de la fractalisation es équivalente au *principe hologrammatique* d'Edgar Morin.
- **Loi de l'Oeuf et de la Poule** : « le produit devient producteur » ; c'est le principe de *rétroaction récursive* d'Edgar Morin.

Comment répondre à une complexité en croissance ?

La complexité progresse dans la société, comme le montrent quelques indicateurs : on ne peut plus *tout* faire, on se plaint de *trop* ou de *pas assez*, on peut défendre *tout et son contraire*, on ressent de l'impuissance et une perte de repères, on est tenté par le *tout ou rien*, on s'éreinte à vouloir tout faire.
Face à cela que faire ?

Meyer Ifrah propose quatre pistes :

- **Faire l'essentiel** : lorsque l'on ne peut plus tout faire, apprendre à hiérarchiser sans se sentir coupable de ne pas tout faire,
- **Pratiquer une hiérarchisation relative** : les contraires peuvent coexister si l'on relativise la pertinence d'une solution dans le temps et l'espace,
- **Responsabiliser** : apprendre à agir sans certitudes mais avec conviction et profiter des vertus régulatrices de l'expérimentation et de l'action,
- **Changer de repères** : changer nos outils de repérage, noter mode de pensée et nos grilles de lecture des situations, notamment grâce à la matrice 2L..

La matrice 2L

La matrice 2L permet d'appréhender une situation complexe de manière globale. Son ambition est d'aider les individus et les organisations à :

- Adopter un mode de pensée de la complexité pertinent pour résoudre leurs problèmes,
- Se doter de nouveaux outils de management des hommes et des actions.

Elle est à la fois un « pense-bête » qui rappelle toutes les dimensions importantes d'une situation complexe afin de ne pas faire d'impasse et un support qui intègre automatiquement les principales lois 2L de la complexité.
Les quatre niveaux de la matrice.

La matrice 2L comporte quatre niveaux (de bas en haut) :

- le niveau A (comme *alimentation*), niveau des processus existentiels et des besoins biologiques,
- Le niveau C (comme *communication*), niveau des processus relationnels et des besoins psychologiques,
- le niveau G (comme *gouvernance*), niveau des processus sociaux et des besoins de reconnaissance,
- le niveau U (comme *unification*), niveau des processus culturels et des besoins spirituels.

Chaque niveau a ses Ressources *Lien* et ses Ressources *Loi* et met en évidence deux rôles : un rôle d'intervenant qui est supposé fournir la satisfaction du besoin, un rôle de demandeur qui est supposé attendre la satisfaction du besoin. Enfin, chaque niveau peut être en croissance ou en survie : en croissance si les moyens de satisfaire les besoins sont adéquats par rapport aux ressources, compétences et moyens disponibles, en survie dans le cas inverse. La matrice se décline par domaine d'intervention. Ainsi lorsque l'on s'adresse à une entreprise, le niveau A est le niveau des Métiers, le niveau C est celui de la Motivation, le niveau G est celui du Management et le niveau U est celui de la Mobilisation.

Comparaison avec la pyramide de Maslow

La lecture de la matrice 2L rappelle parfois la « Pyramide de Maslow ». Les deux pyramides cependant ne sont pas construites sur les mêmes bases. Selon les 2L, la pyramide de Maslow ne traite pas spécifiquement les dimensions psychologiques, sociologiques et culturelles, mais les mélange à chaque niveau. Cette pyramide est valable dans les conditions de son expérimentation mais sa volonté de proposer une hiérarchisation absolue lui enlève tout caractère de loi universelle. En effet une hiérarchisation n'est pas donnée une fois pour toutes, elle varie dans le temps et dans l'espace, en fonction du contexte et des ressources . La pyramide des 2L suit un « ordre naturel », qui va des besoins biologiques aux besoins spirituels, mais cet ordre n'implique en rien une hiérarchie.

Déclinaison du niveau C

La lecture de la psychologie d'une personne ou d'un groupe (nation ou entreprise) à travers ce prisme permet de mieux comprendre ses réactions, ses motivations et ses besoins. Ainsi une culture de type R sera-t-elle une culture du Groupe, de la Famille et de l'Equipe ; elle cultivera des valeurs orientées vers l'amour, la solidarité, la fraternité, l'altruisme, l'humanisme, la communauté, la compassion... Une culture de type T valorisera à la fois le Groupe et l'individualisme ; ses valeurs seront l'humour, la créativité, le bien-être, l'art de vivre, les loisirs...
Une culture I préfèrera le Système au Groupe ; elle s'appuiera sur l'expérience, l'efficacité, la réalisation, la réalité, la légalité, la déontologie, la charte... Enfin, une culture V privilégiera clairement l'individu ; cette culture de Cow Boy ou de Self Made Man recherchera la liberté, la cohérence, l'équité, un système de valeurs puissant, l'éthique, la différenciation...

Les applications de la théorie des 2L

La théorie des 2L est pertinente pour analyser et faire évoluer des personnes, des situations ou des organisations complexes. On peut citer parmi les thèmes de société approfondis grâce à la matrice : le foulard islamique à l'école, le PACS, l'Union européenne, la montée des intégrismes, le traitement du chômage, la dérive judiciaire, le phénomène Le Pen, la dérive médiatique. L'utilisation de la matrice 2L créée les conditions favorables au débat et à la réflexion constructive sur des sujets délicats. Par exemple, l'administration pénitentiaire doit en permanence choisir entre une centralisation ou une dispersion des détenus (au sein d'un établissement ou entre établissements différents). Différents critères permettent d'orienter le choix : dangerosité, origine géographique, appartenance religieuse ou politique (Corses, Basques), nature de l'infraction (délinquants sexuels), état de santé mentale ou physique, rapport à la délinquance (récidivistes ou non), comportement en détention (gérable ou « ingérable »), aura médiatique (VIP). La matrice 2L permet de hiérarchiser ces critères et d'aboutir à des solutions respectueuses des conditions locales.

En conclusion, alors que les débats sur des sujets complexes donnent souvent l'impression non pas de contribuer à résoudre les problèmes soulevés mais d'augmenter la confusion et laisser un sentiment d'impuissance, les 2L ont l'ambition d'apporter une aide méthodologique dans le processus. Plus nous nous pencherons sur le processus de nos échanges en même temps que sur le contenu, c'est-à-dire plus nous regarderons *comment* nous débattons et pas seulement sur *quoi*, meilleurs seront nos diagnostics et plus adéquates nos solutions.

La démarche patrimoniale

D'après Henry OLLAGNON - Professeur INA PG
Vincent Pupin

1. La gestion du vivant, un enjeu majeur pour notre société

Tout au long de son parcours personnel et professionnel, Henry Ollagnon s'est intéressé à la question de la gestion du vivant par les hommes à travers de nombreux sujets : la gestion des espèces, des ressources et des milieux naturels, la gestion des territoires, la gestion des crises, l'ingénierie des projets complexes, l'adaptation stratégique des gestionnaires du vivant au développement durable. Pour lui, le vivant émerge aujourd'hui comme un révélateur d'une crise profonde de nos sociétés, basée sur une conception de la modernité qui exclue tout ce qui est complexe, circulant, évolutif pour le réduire à du mesurable, causal, stable. Cette crise du vivant se manifeste, pour de nombreux acteurs publics et privés, par des problèmes nouveaux, mais suscite aussi des projets pour un renouvellement de la gestion des territoires, des produits et de la nature. Rechercher les conditions et les moyens d'une meilleure gestion de la qualité du vivant n'est pas seulement, se confronter à des problèmes ou monter des projets, c'est aussi entreprendre un chemin original pour la connaissance et l'action en univers complexe. Henry Ollagnon a ainsi exposé les concepts et les méthodes d'une « gestion patrimoniale de la qualité du vivant ».

2. La complexité, un attribut du vivant

Ces concepts et ces méthodes sont tournés vers l'action et l'action en univers complexe nous apprend qu'il est parfois impossible d'expliciter par des mots une réalité. C'est le cas du vivant. Cependant, si le vivant est une réalité irréductible à des mots, il est possible de lui trouver des attributs multiples, notamment la complexité.

La complexité est ce qui « fait un » et qui est « en interaction ». Un être vivant « gère » son unité malgré toutes les forces de destruction qui agissent sur lui. Tout en évoluant, il reste « un » dans le temps et l'espace. Son « tout » ne peut se réduire à la somme de ses éléments simples. Ce même être vivant est sans cesse en interaction avec d'autres êtres vivants, avec son milieu, on ne peut le comprendre si on l'isole.

Par exemple, une rivière est un tout dynamique, on ne peut la réduire à un ensemble de molécule d'eau. Ses contours sont changeants, elle est en interaction permanente avec le sol, le sous-sol, la faune, la flore, les hommes qui l'utilisent.

La crise du vivant actuelle est une crise de la connaissance et de l'action. Le mode de connaissance scientifique dominant tend à réduire la complexité pour analyser le vivant et n'en perçoit donc plus l'unité. De même, nos modes d'actions sont de plus en plus sectorisés, chaque acteur dans sa catégorie (économie, social, environnement, éducation...) tend à développer ses propres actions sans pouvoir gérer les interactions avec les autres acteurs dans d'autres catégories. Dans la connaissance comme dans l'action, « l'universel », ce qui est partageable par le plus grand nombre à travers des catégories bien identifiées, est privilégié au détriment de « l'unité », alors que les deux sont indispensables pour comprendre et gérer le vivant.

3. La « qualité » du vivant révèle le comportement effectif d'un ensemble complexe d'acteurs en interaction

Il existe peu d'outils conceptuels pour parler de « l'unité ». Henry Ollagnon s'est intéressé à la notion de système qui aborde la question du « tout ». Dans une perspective d'action en univers complexe, il propose une conception stratégique du système. Le système est alors une entité perçue par un acteur confronté à un problème. Ces trois éléments acteur-problème-système sont indissociables, ils forment une « boucle systémique ». Il n'y a pas de problème en soi mais une tension entre un acteur et une réalité dans un ensemble complexe et multiacteurs. Cet ensemble complexe et multiacteurs, c'est le « système » perçu par la personne confrontée à un problème

Par exemple, la crue d'une rivière, en soi n'est pas forcément un problème. En revanche, un propriétaire riverain qui voit sa maison inondée, son terrain emporté, la vit comme un problème. Pour ce riverain, le « système » associé à son problème englobe l'amont de la rivière où a eu lieu de violents orages, la DDE qui a dévié la rivière en modifiant le tracé de la route qui la longeait, les autres propriétaires qui n'entretiennent pas leurs terrains et favorisent la formation d'embâcles, le maire de la commune qui lui a donné l'autorisation de construire, etc.

4. Qu'est ce que « gérer la qualité du vivant » ?

Pour qualifier l'ensemble d'hommes, d'éléments naturels et d'éléments artificiels qui interagissent pour constituer le « système » en lien avec le problème considéré, Henry Ollagnon parle d'une « entité naturelle, artificielle et humaine ». Cette entité produisant une qualité est donc **un « système qualité ».** Cette qualité du vivant est produite par une multitude d'actions humaines qui se combinent avec des phénomènes naturels et artificiels. Cet ensemble producteur de qualité du vivant est **un « système d'action ». La gestion effective de la Qualité** est le comportement du système d'action révélé par la qualité au sein du système qualité.

Le propriétaire riverain confronté à une crue de la rivière constate que le comportement effectif des personnes qui agissent directement ou indirectement sur la rivière produit un risque accru d'inondation. La « qualité émergente » qui le préoccupe est le fait qu'il y ait des crues. Le « système qualité » est un ensemble complexe en interaction fait de rivières, de routes, de propriétaires riverains, d'arbres, d'entrepreneurs de travaux publics, etc. Le « système d'action » est constitué par du non entretien de propriétés privées, de travaux d'aménagement routier, etc.

La notion de « qualité » intègre toutes les interactions avec les acteurs qui contribuent à son émergence. On parle de « qualité totale ». Elle peut se décomposer en :

- Qualité intrinsèque
- Qualité des relations de tous les acteurs à la Qualité
- Qualité de la relation des acteurs entre eux par rapport à la Qualité

Gérer la qualité du vivant c'est donc gérer ces trois paramètres de la « qualité totale ». Passer de la qualité intrinsèque à la gestion de la qualité totale est une dynamique d'évolution :

La qualité intrinsèque est analogue à une position, c'est le paramètre de base. *Pour reprendre notre exemple, il est possible de caractériser la crue : sa violence, le risque de nouvelle crue, etc.*

La qualité totale est analogue à une vitesse. *Au-delà de la crue elle-même, les natifs du territoire ont une « culture des crues », une connaissance historique, alors que de nouveaux habitants ou des gens de passage connaissent mal ce phénomène. La crue peut être aussi l'occasion pour l'ensemble des acteurs de développer une solidarité avec les personnes les plus touchées. Du point de vue des autorités et de l'administration, la crue peut être perçue comme un phénomène à supprimer en opérant des aménagements ou au contraire, un phénomène naturel de divagation.*

La gestion de la qualité totale est analogue à une accélération. *Pour prendre en compte tous les paramètres de la qualité totale, les différents acteurs concernés doivent développer une prise en charge globale de la rivière qui réponde à la fois au problème du propriétaire riverain, du touriste, du protecteur de la nature, de l'aménageur.*

5. Nécessité et limites des approches universalistes dans la gestion du vivant

Henry Ollagnon a cherché des approches capables de prendre en compte la qualité totale du vivant. Il n'en n'a pas trouvé dans ce qu'il a appelé les approches dites « universalistes », comme l'économie, l'écologie, l'aménagement du territoire, etc. Ces approches sont par construction un mode de réduction légitime du complexe. Ce mode de connaissance part du principe qu'il faut fractionner pour connaître et agir efficacement : l'économie parle de l'eau comme d'une ressource, l'écologie en parle comme d'un milieu de vie, l'approche technico-industrielle en parle comme d'un objet politique... En conséquence, elles se promeuvent dans des entités publiques ou privées différentes qui se rencontrent peu ou bien entrent en conflit. Elles ne permettent pas de définir la qualité totale de façon légitime et pertinente pour l'ensemble des acteurs concernés. La complexité du vivant demeure, elle traverse ces catégories. Nous avons beau vouloir la nier, la complexité s'exprime à d'autres endroits ou d'autres moments.

Le propriétaire riverain a trouvé une solution à son problème. Un expert lui a conseillé de renforcer ses berges par une méthode innovante de végétalisation. Le propriétaire fait le dossier auprès de sa mairie, il attend l'autorisation administrative, il espère une subvention du conseil général. Mais il n'est pas au bout de ses peines.

Ses voisins, ayant appris sa demande, s'inquiètent : ils ont peur que l'eau arrive plus fortement chez eux. Ils font à leur tour une demande d'autorisation de renforcement des berges. Les pêcheurs organisent une réunion à la mairie, ils demandent de faire attention aux frayères pour les poissons. Une association de protection de la nature rappelle qu'une partie du cours d'eau est protégée pour sa flore remarquable, ce que les propriétaires considèrent comme des « mauvaises herbes ». Le Conseil Général prévient qu'il ne pourra pas subventionner tous les travaux et qu'ils devront être justifiés par une étude hydraulique. Etc.

6. Les tendances actuelles ne sont pas à la prise en charge de la qualité totale du vivant

Aujourd'hui, Henry Ollagnon constate que deux grands scénarios se dessinent pour la gestion du vivant, scénarios qu'il considère comme des voies hasardeuses :

Le premier scénario : ne rien faire. La qualité du vivant n'est pas prise en charge effectivement. D'ailleurs, une catégorie juridique correspond à cette non prise en charge : la « res nullius », littéralement « la chose qui n'appartient à personne ». L'eau, l'air, la faune sauvage sont des res nullius. Si elles n'appartiennent à personne, dans une civilisation de puissance, tout le monde a tendance à les dégrader ou les détruire. Il n'y a pas de responsabilité de prise en charge du vivant.

Le deuxième scénario : lutter contre la dégradation par la norme. La qualité du vivant devient de plus en plus objet de contrainte, répulsive pour ceux qui pourrait la prendre en charge. Il suffit de constater toutes les interdictions qui touchent aujourd'hui les rivières : ne plus construire au bord, ne plus épandre de déjections animales, ne plus toucher aux graviers dans la rivière, ne plus lâcher d'eau pendant les périodes de fraie, ne plus pêcher certaines espèces, ne plus se baigner au-delà d'une certaine qualité de l'eau... Toutes ces interdictions sont souvent justifiées mais reposent sur le principe que l'homme a forcément un impact négatif sur la rivière, qu'il n'est pas capable de la prendre en charge autrement que sous la contrainte.

7. Une autre voie : l'approche patrimoniale

Face à ces scénarios déjà engagés actuellement, Henry Ollagnon propose une approche patrimoniale, qui vise à maintenir de façon dynamique la qualité du vivant par une prise en charge active par l'homme. L'enjeu est de faire de la qualité du vivant, dans chaque entité où elle se joue, le patrimoine commun des acteurs concernés.

Revisitant la notion de patrimoine dans une perspective stratégique, il le définit comme :

« Ensemble des éléments matériels et immatériels, qui pour un titulaire, concourt à maintenir et à développer son identité et son autonomie par adaptation dans le temps et dans l'espace à un univers évolutif ».

Le patrimoine n'existe pas en soi, il est centré sur un « titulaire ». Il existe trois types de titulaires : **individuel, collectif,** et **commun**. La différence entre collectif et commun est fondamentale. Ce sont deux façons d'aborder un groupe d'acteurs. Dans le titulaire « collectif », le groupe d'acteurs a délégué la gestion de son « patrimoine » à une organisation, qui fixe elle-même les règles de prise en charge. Dans le titulaire « commun », chaque membre du groupe est co-acteur de la gestion et négocie en permanence avec les autres les règles de prise en charge.

Quand le propriétaire riverain s'inquiète de la gestion de la rivière, il est confronté à une multitude d'acteurs qui peuvent ensemble constituer un titulaire « commun » s'ils considèrent la rivière comme leur patrimoine et veulent la prendre en charge comme tel. Mais quand il risque de se noyer, il est sauvé par les pompiers, une organisation collective à laquelle il a délégué, avec l'ensemble des habitants, la prise en charge de la sécurité des biens et des personnes.

Le titulaire entretient avec son patrimoine des relations qui peuvent aller du plus utilitaire au plus intime. Ces relations peuvent être appropriatives, dans ce cas le propriétaire possède le patrimoine, ou trans-appropriatives, par exemple quand il est circulant (comme l'eau ou l'air). Ce que chacun considère comme son patrimoine, approprié ou non, constitue une « sphère patrimoniale » qui délimite ce que nous sommes prêt à prendre en charge pour maintenir notre identité et notre autonomie (voir schéma 1).

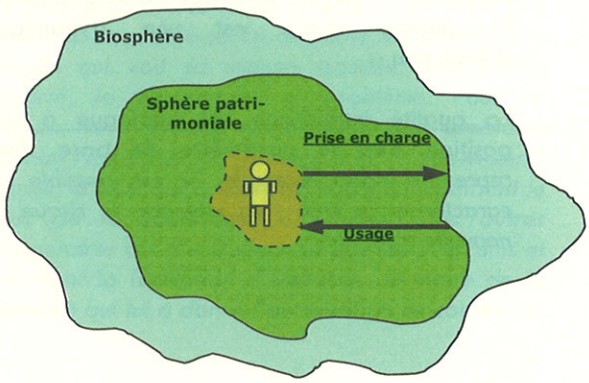

Schéma 1 : la sphère patrimoniale.

La « patrimonialisation » est alors définie comme le processus par lequel un élément entre dans la sphère patrimoniale. Cette patrimonialisation, appelle des démarches stratégiques adaptées.

8. Quelques clés pour l'amélioration de la gestion du vivant

Henry Ollagnon propose quelques principes simples pour mieux gérer la qualité du vivant.

Le premier point est de « passer par l'acteur pour comprendre et agir ». Le problème n'existe pas en soi, c'est une tension entre le phénomène et l'acteur. En conséquence, ne pas confondre :

- Le « scientifique » qui vise à connaître de façon universelle un phénomène,
- Le « stratégique » qui vise à identifier et résoudre un problème.

Le deuxième point est de « qualifier le problème par rapport à la complexité ». Il existe différentes façons de considérer les problèmes qui induisent des réponses différentes :

- Des problèmes mono-acteur considérés comme non complexes.
- Des problèmes bi ou oligo-acteurs où la réduction du complexe est négociée.

Des problèmes intrinsèquement complexes et multi-acteurs. Les principaux problèmes du vivant aujourd'hui sont de ce 3ème type. La démarche patrimoniale tente d'apporter des éléments pour passer du constat du problème à la prise en charge de la qualité du vivant.

Le propriétaire riverain a pensé un moment que son problème d'inondation était un problème simple, qu'il pouvait résoudre lui-même en faisant une protection de berge (problème monoacteur).

Mais il a été confronté à d'autres propriétaires riverains qui avaient les mêmes problèmes que lui. Il a pensé alors que le programme de la Communauté de commune, du Conseil Général et de l'Etat pour l'aménagement de la rivière allait résoudre son problème (problème oligoacteurs).

Mais il constate que d'autres acteurs encore interviennent et que le programme n'avance pas qu'il y a des recours administratifs, qu'il est impossible de trouver une solution technique simple. Il est confronté à un problème complexe et multiacteurs.

Le troisième point est de faire se rencontrer les différentes formes d'intelligence. Henry Ollagnon recense trois formes d'intelligence :

- L'intelligence universaliste : *dans notre exemple, un scientifique spécialiste de la mécanique des fluides qui s'intéresse à la crue en tant que phénomène*
- L'intelligence d'experts : *dans notre exemple, un spécialiste de la protection des berges*
- L'intelligence d'acteurs en tant qu'experts : *dans notre exemple, les riverains ont un savoir, ils connaissent la rivière parce qu'ils vivent à côté, ils savent comment elle réagit.*

Le quatrième point est de reconnaître les qualités à prendre en charge par une gestion adaptative fondée sur un contrat qualité selon les règles du « maire suisse » :

- Renforcer l'identité de l'autre pour passer de bons contrats avec lui : à partir du moment où plusieurs acteurs acceptent de négocier ensemble des actions à mener, chacun respecte l'autre, ses spécificités, ses compétences.
- Se doter des structures vulnérables au désengagement pour susciter l'engagement : c'est le paradoxe de l'engagement, pour bien s'engager, il faut pouvoir se désengager.
- Susciter le désir qui qualifie l'engagement plutôt que la contrainte qui le déqualifie : ces démarches s'appuient sur l'envie de vivre ensemble en bonne intelligence, elles rejettent l'action par la contrainte qui pousse les acteurs à se désinvestir.

Enfin, sur ces bases, Henry Ollagnon, et les praticiens patrimoniaux qu'il a formés, ont développé des démarches stratégiques adaptées aux problèmes vécus par les acteurs qui leur demandaient d'intervenir. Elles s'appuient sur des procédures stratégiques standard contractualisables qui sécurisent les acteurs dans leur champ de responsabilité public et privé et les incitent à explorer et prendre en charge des réalités complexes et multi-acteurs.

9. Conclusion

En conclusion, Henry Ollagnon a proposé une interprétation de la prise en charge de la qualité du vivant depuis les origines en quatre temps :

1. Au paléolithique, l'homme nomade fait un avec son environnement
2. Au néolithique, l'homme se sédentarise et gère le vivant dans un monde proche
3. Depuis quelques siècles, la société universaliste gère le vivant de façon ouverte mais parcellisée dans le cadre de l'appropriation publique et privée
4. Aujourd'hui, la gestion du vivant doit concilier l'unité et l'ouverture.

Pour lui, la gestion du vivant est une nouvelle donne sur le plan de la connaissance et de l'action. Elle se joue notamment dans la gestion des ressources naturelles, l'ambiance de vie des territoires, la qualité alimentaire. Elle est un révélateur de la capacité de l'homme à penser et à agir en univers complexe et le ferment d'une mutation patrimoniale dans les entreprises, les institutions et les territoires.

Décider du monde commun

D'après Bruno LATOUR, Professeur à l'École des mines de Paris
Olivier Beth

Philosophe, anthropologue, sociologue, auteur de nombreux ouvrages, lauréat de plusieurs prix et distinctions, Bruno LATOUR s'intéresse aux sciences et aux techniques, et à l'impact des "science studies" sur la philosophie des sciences. Il a choisi, à plusieurs reprises, le mode de l'exposition, pour traiter de ces sujets. Il enseigne depuis 25 ans en France dans les écoles d'ingénieurs, et aux États-Unis.

Bruno LATOUR interroge le "grand partage" qui fonde notre système de représentation du monde, entre la science, chargée de comprendre la nature, et, la politique, chargée de régler la vie sociale. Ce traditionnel partage des tâches se révèle incapable de rendre compte des crises environnementales et de la nature, de plus en plus nombreuses et récurrentes, que nous connaissons.

Bruno LATOUR propose de réintégrer l'activité scientifique dans le jeu normal de la société, pour "faire enter les sciences en démocratie" (sous-titre de l'un de ses livres récents) et de comprendre l'activité politique comme l'élaboration d'un monde commun.

« Depuis Platon, nous sommes fascinés par des énoncés "scientifiques" qui permettent de se débarrasser de la politique, des attachements, de la complexité et de la multiplicité des liens, de la subjectivité. Or, les sciences mettent *en commun et en relation* les humains, avec des êtres qui, sans elles, ne feraient pas partie du monde commun. Elles apportent aux liaisons avec lesquelles nous faisons nos existences, une multitude d'êtres nouveaux [non humains] qui sont socialisés dans notre sein, enrégimentés, qui ont des tas de propriétés singulières : des particules élémentaires, des microbes, des transistors,... »

« Pouvons-nous faire un monde commun avec ces êtres dont les connexions se multiplient entre eux d'abord, puis avec nous ? Pouvons-nous vivre avec les embryons à usage thérapeutique et avoir en même temps des familles ? Tout cela est-il compatible, forme-t-il un cosmos, c'est-à-dire une harmonie ? »

« Tous les jours, la multitude des citoyens [fait] l'expérience collective [de] définitions contradictoires du cosmos (les "cosmogrammes"). Nous ne pouvons pas imaginer un accord entre nous et les autres si nous ne mesurons pas d'abord l'abîme du désaccord qui porte sur tout ce qui nous entoure : la définition de Dieu, le marché, l'efficacité technique, le monde scientifique possible,... Autrefois, on prétendait qu'on était en désaccord mais qu'on pouvait s'entendre si on était tous rationnels et scientifiques. Maintenant, plus on est "scientifique", plus on est dans l'incertitude concernant le monde commun. »

« Ce qui paraît intolérable est qu'un individu, sous prétexte qu'il appartient [à une institution], définisse, pour moi et à ma place, le bon cosmogramme, c'est-à-dire la bonne association entre les vaches, des farines, des paysages,... [Alors], quelles institutions pour trier les cosmogrammes, lier les débats publics et les controverses scientifiques –sur le gêne, le climat, l'économie,...–, pour décider du monde commun qui doit être le nôtre ? »

5, rue Joseph et Marie Hackin 75116 PARIS
Tél : 33 (0)1 44 31 16 61 - Fax : 33 (0)1 44 31 16 74
E-mail : soletcivilisation@soletcivilisation.fr
contact@soletcivilisation.fr
www.soletcivilisation.fr

Directeur de publication : Michel LEDRU
Rédacteur en chef : Guillaume DHERISSARD
Maquette : Bernadette RAMOUSSE
La lettre de Sol et Civilisation est tirée à 4 500 exemplaires.